

Organiser son arrivée et ses études en Allemagne

Vous avez besoin d'aide pour démarrer ? Nous vous informons ici sur les premières étapes : des préparatifs d'entrée à l'immatriculation.

  [Études et formations](#)  [Étudier en Allemagne](#)
 [Organiser son arrivée et ses études en Allemagne](#)

Sur cette page

-  Trouver un logement ou une résidence étudiante
-  S'enregistrer auprès du bureau de déclaration de domicile
-  Souscrire une assurance maladie
-  Ouvrir un compte bancaire en Allemagne
-  Préparer son inscription à l'université
-  Demander un titre de séjour pour les études
-  Bien démarrer ses études en Allemagne
-  Changer d'université ou de filière

Trouver un logement ou une résidence étudiante

En Allemagne, de nombreux étudiants et étudiantes habitent en résidence universitaire. Les chambres y sont louées à un prix abordable et on peut y faire rapidement connaissance d'autres étudiants et étudiantes. La rubrique [Trouver une résidence](#) de Study in Germany vous aide dans la recherche d'une résidence étudiante proche de l'établissement d'enseignement supérieur où vous souhaitez étudier. Le [DAAD](#) vous propose en outre de nombreuses informations sur le processus de candidature auprès d'une résidence étudiante. Vous trouverez également les adresses des centres d'œuvres universitaires sur le site Internet du [Deutsches Studentenwerk](#). Le **Service des Relations Internationales** / International Office (Akademisches Auslandsamt) de votre établissement d'enseignement supérieur vous aide également dans vos recherches.

Vous trouverez plus d'informations sur la recherche d'un logement en Allemagne à la rubrique [Vivre en Allemagne](#).

S'enregistrer auprès du bureau de déclaration de domicile

En Allemagne, lors du premier emménagement et après chaque déménagement, vous devez faire une déclaration de domicile auprès du **Bureau de déclaration de domicile**. Cette déclaration doit être faite dans un délai d'une semaine après avoir trouvé un logement. Il est également possible de déclarer votre nouveau domicile auprès du Service d'accueil des citoyens. Vous pouvez demander l'adresse de ces deux organismes au Service des Relations Internationales (Akademisches Auslandsamt/International Office) de votre établissement d'enseignement supérieur. Vous trouverez les adresses des Services des Relations Internationales sur [le site Internet du DAAD](#).

Souscrire une assurance maladie

En Allemagne, l'assurance maladie est obligatoire. Pour vous inscrire dans un établissement d'enseignement supérieur allemand, vous devez justifier d'une couverture maladie. Vérifiez suffisamment tôt si votre assurance maladie de votre pays d'origine est reconnue en Allemagne. Si ce n'est pas le cas, vous devrez souscrire une assurance maladie en Allemagne. L'assurance qui vous convient dépend de votre âge et de votre situation personnelle.

Vous trouverez plus d'informations dans la rubrique « [Assurance maladie](#) ».

Ouvrir un compte bancaire en Allemagne

En Allemagne, vous avez besoin d'un compte bancaire pour pouvoir procéder facilement et rapidement à certains paiements comme celui de votre loyer. C'est pourquoi vous devez ouvrir le plus rapidement possible un **compte courant** auprès d'une banque en Allemagne. La plupart des instituts bancaires proposent ce type de compte gratuitement pour les étudiants et étudiantes.

Pour plus d'informations, par exemple pour savoir quels documents sont nécessaires pour ouvrir un compte, consultez la rubrique [Vivre en Allemagne](#).

Préparer son inscription à l'université

Vous avez été admis dans un établissement d'enseignement supérieur ? N'oubliez pas que ce n'est qu'après votre inscription que vous pourrez profiter de toutes les offres de votre établissement, comme par exemple la bibliothèque. En règle générale, vous devez vous présenter en personne pour vous inscrire. Faites bien attention à respecter la date limite d'inscription. Vous obtiendrez toutes les informations nécessaires à ce sujet avec votre avis d'admission.

Demander un titre de séjour pour les études

Si vous venez d'un pays situé en dehors de l'UE ou de l'EEE pour faire des études, vous avez besoin d'un **permis de séjour** pour pouvoir rester sur le territoire, même si vous n'avez pas eu besoin de **visa** d'entrée. Pour cela, vous devez vous présenter dans un délai de trois mois après votre arrivée au **service des étrangers** de votre lieu de résidence. N'hésitez pas à demander au Service des Relations Internationales / International Office (Akademisches Auslandsamt) de votre établissement d'enseignement supérieur à quelle administration vous devez vous adresser. Vous trouverez de plus amples informations à ce sujet sur [le site du DAAD](#) .

Bien démarrer ses études en Allemagne

Sur le site Internet [Study in Germany](#) , vous trouverez des conseils utiles pour bien démarrer vos études en Allemagne et organiser au mieux votre quotidien. Dans le [blog « Study in Germany »](#) , des étudiant(e)s internationaux racontent leurs expériences autour des études en Allemagne. Faites-vous une première impression grâce à leurs récits personnels et leurs photos.

Vidéo : Juanita, originaire de Colombie, raconte sa vie d'étudiante en Allemagne

Changer d'université ou de filière

Sur le site web « [AN ! Anerkennung und Anrechnung im Studium](#) » (Reconnaissance et validation des études), les étudiant(e)s et les personnes intéressées par des études peuvent s'informer sur les possibilités de reconnaissance des acquis universitaires et de prise en compte des compétences acquises en dehors de l'université en cas de changement d'établissement ou de filière. (Le site est uniquement disponible en allemand).



Imprimer la page



URL: <https://www.make-it-in-germany.com/fr/etudes-formations/etudier-en-allemande/organiser>

Date: 2026-09-23 20:17:41 GMT